

# CHEF DE BUREAU SUIVI DES ACQUISITIONS ET DES COLLECTIONS

Offre n° O062240628001849

Publiée le 28/06/2024



## Synthèse de l'offre

**Employeur :** CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PAS DE CALAIS

Direction des Ressources Humaines - Hôtel du Département - Rue Ferdinand Buisson  
62018 ARRAS CEDEX 9

**Lieu de travail :** ARRAS CEDEX 9

**Poste à pourvoir le :** 01/08/2024

**Date limite de candidature :** 28/07/2024

**Type d'emploi :** Emploi permanent - création d'emploi

**Motif de vacance du poste**

Poste créé lors d'une promotion interne

**Nombre de postes :** 1

## Détails de l'offre

**Famille de métiers :** Culture > Lecture publique et documentation

**Grade(s) recherché(s) :** Attaché

**Métier(s) :** [Chargé ou chargée d'accueil en bibliothèque](#)

**Ouvert aux contractuels :** Poste à pourvoir prioritairement par voie statutaire

**Temps de travail :** Temps complet, 1607 heures annuelles

**Descriptif de l'emploi :**

Le manager de proximité conduit et contrôle un processus technique de réalisation d'une opération ou d'une procédure conformément à une commande, à des prescriptions techniques, aux règlements. Il planifie les tâches des équipes et des agents.

Missions spécifiques : Le Chef du Bureau - suivi des collections et acquisitions gère de façon transversale l'acquisition de l'ensemble des ressources documentaires nécessaires à l'exercice des missions de la Direction et en conformité avec la politique d'acquisition définie par la conservatrice

**Missions / conditions d'exercice :**

conduite d'opération et mise en œuvre opérationnelle

Conduite de projet

Information et communication

Management

Gestion administrative, budgétaire et financière

Marchés publics

Propositions d'optimisation (procédures, techniques, financières)

Sous-régisseur

**Profils recherchés :**

suivre et négocier les différentes politiques commerciales

Assurer un suivi archivistique et/ou bibliothéconomique

Respecter le code de la propriété intellectuelle (DIID0007)

## Contact

**Contact :** 0321216262

**Informations complémentaires :**

expérience exigée

## Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.